



Communiqué de presse CFDT, CFE-CGC et CGT d'Euronext du 10 septembre 2015

Malgré le refus de l'administration d'homologuer le PSE Euronext poursuit son projet de licencier un tiers de ses effectifs parisiens

Au terme d'une procédure très éprouvante pour l'ensemble des salariés et dans un contexte d'absence de volonté de dialogue de la part de la direction, le 30 juillet 2015 la DIRECCTE a refusé l'homologation du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) de la société Euronext Paris SA. Ce refus parfaitement motivé et justifié n'aura malheureusement laissé que quelques semaines de répit aux salariés. En effet contrairement à leur demande d'attendre la prise de fonction du nouveau PDG du groupe qui ne manquera pas d'ajuster la stratégie de l'entreprise et d'aligner son organisation vers ses nouveaux objectifs, la direction actuelle a décidé de soumettre à la va-vite et sans volonté de rechercher un accord d'entreprise, une version radicalement modifiée conduisant toujours à un même nombre de licenciement du précédent PSE.

Lors de l'assemblée générale organisée le 4 septembre 2015 par les syndicats unanimes dans l'entreprise, les salariés ont une nouvelle fois manifesté leur incompréhension face aux motivations invoquées par la direction et ont mandaté leurs représentants pour faire échec à ce projet.

Rien n'oblige à tant de précipitation et de mépris des salariés :

- L'activité de juillet 2015 et encore plus celle d'août 2015 a été exceptionnellement forte : le volume quotidien moyen des marchés au comptant en hausse de 58 %, celui sur les ETF de 126 %, celui des dérivés financiers en hausse de 9 % et des dérivés sur matières premières en hausse de 38 % par rapport au mois d'août 2014.
- L'EBITDA du 2ème trimestre 2015 s'inscrivait déjà en forte hausse à 70,1 millions d'euros, ce qui représentait une marge de 53,9 %, contre 46,3 % au 2ème trimestre 2014 et un objectif affiché ambitieux de 53 %.
- L'ensemble des salariés ayant déjà payé un lourd tribut dans le programme d'économies décidé par le groupe, au travers notamment d'un allongement considérable de leur journée de travail dû au déménagement du centre historique de la rue Cambon au mois de juin.

Toujours animées par le devoir de porter les intérêts collectifs tant des salariés que de l'entreprise et de ses actionnaires, les organisations syndicales ne peuvent que déplorer cette nouvelle marque d'obstination sur un projet qui n'a aucune justification économique, qui malmène l'ensemble des salariés mettant ainsi en péril la pérennité économique de l'entreprise, et de l'écosystème du secteur financier européen.

Pour joindre l'intersyndicale inter-entreprise :

- **CFDT** : Sylvie Larrède au 06 46 33 51 69 et Dominique Orengo au 06 11 14 76 98
- **CFE-CGC** : Nafissatou M'Baye-Racine au 06 60 19 45 41
- **CGT** : Patrice Crosas au 06 95 57 50 03 et Vincent Fortun au 06 61 53 89 33